

Affaires courantes

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA DIFFUSION DES DÉLIBÉRATIONS

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur)): Monsieur le Président, je voudrais vous lire un projet de motion à présenter à la Chambre. Je propose:

Que le Comité permanent des élections, des privilèges, de la procédure et des affaires émanant des députés soit autorisé à diffuser une annonce concernant l'ordre de renvoi du 8 juin 1989 relatif à la radiodiffusion et à la télédiffusion des délibérations de la Chambre et des Comités, sur la chaîne parlementaire du 9 novembre 1989 au 27 novembre 1989.

M. le Président: La Chambre consent-elle à ce que le ministre présente la motion?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

M. Prud'homme: Avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

VIA RAIL

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par des centaines d'électeurs de ma circonscription de Brant qui s'opposent à la réduction des services de VIA Rail. Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à respecter son engagement initial de soutenir VIA Rail et à renoncer à son intention de réduire davantage le budget de la société, mais plutôt de lui fournir les ressources nécessaires pour exploiter un service de transport moderne plutôt qu'un service dont le matériel mériterait d'être exposé dans un musée.

L'EXTRADITION

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur le Président, Charles Ng, accusé de 13 meurtres ignobles, commis aux États-Unis, est arrivé au Canada en juillet 1985, il a subi un procès devant un tribunal canadien et est maintenant incarcéré dans un de nos établissements pénitentiaires.

Nous avons récemment appris que son avocat contestait un ordre d'extradition signé par le ministre de la Justice. Nous sommes sur le point d'assister à une autre série d'appels devant nos tribunaux fédéraux, y compris devant la Cour suprême.

Les 899 pétitionnaires exhortent le gouvernement du Canada à mettre de l'ordre dans ses lois concernant l'extradition pour que le Canada ne devienne pas un refuge pour les criminels recherchés par la justice américaine. Cette pétition porte à 92 746 le nombre de personnes de toutes les régions qui ont signé une pétition présentée à la Chambre sur ce sujet.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et la responsabilité de déposer des pétitions signées par des centaines de personnes habitant, dans le bassin de Sudbury, des localités comme North Bay, Chelmsford, Blezard Valley, Val-Thérèse, St. Charles, Copper Cliff, Azilda, Lively, Naughton, Whitefish, Falconbridge, Skead, Sturgeon Falls, Dowling, Coniston, Markstay, Sudbury, Garson, Capreol, Val Caron, Hammer et Wanapitei.

• (1530)

Les centaines de personnes qui ont signé ces pétitions font remarquer que la taxe sur les produits et services proposée par le gouvernement est rétrograde. Ils s'y opposent pour cette raison.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement de rejeter la proposition actuelle de taxe sur les produits et services. Ils lui demandent aussi de faire en sorte que, lorsqu'il y aura un large consensus public, s'il y en a jamais un, pour remplacer la taxe sur les ventes des fabricants par une taxe de vente, ce ne soit pas l'occasion pour le gouvernement d'imposer une arnaque fiscale à grande échelle.

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer aujourd'hui 68 pétitions que le greffier a déjà certifiées.

Ces pétitions portent la signature de 1 443 résidents de Thunder Bay, Nipigon, Kakabeka Falls, Dorion, Red Rock et d'autres petites localités du nord de l'Ontario. Les signataires veulent exprimer à la Chambre leur forte opposition à la taxe sur les produits et services qu'envisage le gouvernement.